



Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne

Région de Saint-Louis  
Agence Régionale de Développement



## APPEL A CANDIDATURE POUR LA SELECTION DES JEUNES DIPLOMES STAGIAIRES AU PROFIT DU SECTEUR PRIVE DE LA REGION DE SAINT-LOUIS

Date de l'offre	Vendredi 11 février 2022
Validité de l'offre	7 Jours
Organisation	Agence Régionale de Développement de Saint-Louis/PRASEPRI/PASPED
Région	Saint-Louis
<b>1. Contexte et justification :</b> L'ARD de Saint-Louis a bénéficié de l'appui de l'Union Européenne à travers l'AICS pour la mise en œuvre d'une deuxième phase du programme PLASEPRI/PASPED « <i>mise en place d'un système pour l'insertion des jeunes formés dans le marché du travail</i> ».	
<b>2. Objectif général :</b> L'objectif global est de recueillir les demandes de candidatures de jeunes diplômés pour leur placement en tant que stagiaires au niveau des MPME formelles de la région de Saint-Louis qui ont adhéré à la phase 2 de la composante 3 du PASPED afin d'améliorer l'insertion et l'employabilité.	
<b>3. Objectifs spécifiques :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Sélectionner des jeunes diplômés à la recherche d'emplois dans les différents titres de compétence exprimés comme besoins en ressources humaines par les entreprises de la région de Saint-Louis ;</li><li>- Mettre des jeunes diplômés à la disposition des entreprises formelles de la région ;</li><li>- Accompagner les MPME de la région dans la valorisation des ressources humaines mises à leur disposition.</li></ul>	
<b>Nombre de bourses de stage mis à la disposition des jeunes diplômés : cent quarante-trois (143)</b>	
Cibles	Tous les jeunes diplômés résident habituellement dans la région de Saint-Louis. <b>NB : les jeunes diplômés bénéficiaires de la première phase ne sont pas éligibles.</b>
Bénéficiaires	Secteur privé régional de Saint-Louis
Qualifications requises	Etre un jeune (âgé au plus de 35 ans) titulaire d'un diplôme/attestation scolaire, professionnel ou universitaire.
Constitution du dossier de candidature	Si vous voulez faire acte de candidature, vous pouvez déposer via le lien suivant : <a href="https://forms.gle/MXhLkehStm5x9kmDA">https://forms.gle/MXhLkehStm5x9kmDA</a> Le lien est accessible à partir du site de l'ARD : <a href="http://www.ardsaintlouis.org">www.ardsaintlouis.org</a> et sur tous les réseaux sociaux de l'ARD.

<p><b>Processus de sélection</b></p>	<p>Le processus de sélection se fera en deux étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les candidats seront présélectionnés selon les domaines d'activités et les besoins en ressources humaines exprimés par les entreprises ;</li> <li>• Les candidats présélectionnés devront subir un entretien avec les entreprises d'accueil pour faire la sélection définitive des <b>143</b> candidats.</li> </ul>
<p><b>Nombre de bourse à pourvoir selon le profil</b></p>	<p>Agent commercial (8)  Agent marketing (1)  Chargé de Communication (3)  Chaudronnier (3)  Coiffeuse (1)  Comptable (15)  Couturier (e) (3)  Cuisinier (6)  Développeur Web (1)  Diplômé en management des unités commerciales (1)  Économiste (1)  Électricien (8)  Électromécanicien (6)  Enseignant (2)  Géomaticien (ne) (1)  Gestionnaire de ressources humaines (2)  Gestionnaire de stock (1)  Gestionnaire de stock (1)  Infirmier (2)  Infographiste (2)  Informaticien (3)  Ingénieur agroalimentaire (1)  Ingénieur agronome (2)  Juriste (5)  Mécanicien automobile (1)  Mécanicien automobile lourd (1)  Menuisier métallique (2)  Pâtissier (3)  Qualiticien (e)(2)  Réceptionniste (1)  Sage-femme (1)  Secrétaire (2)  Sérigraphie (1)  Serveur de restaurant (5)  Spécialiste achats et approvisionnement (1)  Spécialiste en communication digitale (1)  Spécialiste en Informatique industrielle (1)  Spécialiste en Maintenance informatique (1)  Spécialiste en Management du Projet (4)  Spécialiste en plasturgie (1)</p>

	<p>Spécialiste en Santé et Sécurité au Travail (1)          Spécialiste en science de l'Éducation (1)          Spécialiste en transport et logistique (1)          Technicien aquacole (2)          Technicien en froid et climatisation (2)          Technicien en génie civile (2)          Technicien en Machine Agricole ou engins lourds (2)          Technicien en maintenance industrielle (1)          Technicien en production agricole (13)          Technicien en production animale (4)          Technicien en transformation agroalimentaire (2)          Technicien en transformation laitière (1)          Technicien supérieur en biologie humaine (1)          Topographe (1)          Vendeur de Pharmacie (Auxiliaires) (2)</p>
<b>Durée et modalité de prise en charge du stagiaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un contrat de stage de <b>9 mois</b> sera signé entre l'ARD et le (s) stagiaire (s) sélectionné (s)</li> <li>- Le programme PLASEPRI/PASPED mettra à la disposition de l'ARD une subvention mensuelle de 92 000 CFCFA qui servira à prendre en charge la rémunération nette des stagiaires et éventuelles autres contributions prévues par la loi sénégalaise à la charge de l'entreprise.</li> <li>- La rémunération nette du stagiaire sera fixée dans le contrat de stage.</li> </ul>
<b>Date limite de dépôt</b>	<b>Vendredi 18 février 2022 à 18h au plus tard</b>
<b>Contact :</b>	Pour plus d'information veuillez contacter le numéro suivant : 339617767 ou 339618399

**Le Directeur de l'ARD**



**Ousmane SOW**

